

Toulouse, le 9 février 2010

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Martine MARTINEL

Députée
de la 4^{ème} circonscription
de la Haute-Garonne
Conseillère Générale
du Canton Toulouse 3

Monsieur Bernard KOUCHNER
Ministre des Affaires Etrangères
et Européennes
37 Quai d'Orsay
75351 PARIS CEDEX 07

Réf : MM/SB/2010

Monsieur le Ministre,

Je souhaite attirer votre attention sur le douloureux dossier des familles française en cours de procédure d'adoption d'enfants vivant actuellement en Haïti.

Le Gouvernement français s'est engagé à rapatrier rapidement les enfants dont la procédure d'adoption a dépassé le stade du jugement. Or, de nombreuses familles me sollicitent également sur la situation d'enfants qui leur ont été apparentés, mais dont le dossier n'avait pas encore franchi l'étape du jugement d'adoption au moment où le terrible séisme a frappé Haïti.

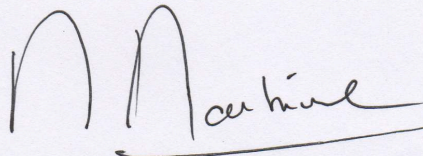
Depuis, ces familles vivent dans l'angoisse que leurs enfants qui ont survécu au séisme soient désormais victimes des conditions liées à la dramatique situation sanitaire locale. Les informations qui leur parviennent concernant notamment les pénuries alimentaires dans les crèches sont également alarmantes.

Face à l'urgence humanitaire, l'intérêt supérieur des enfants en cours d'adoption dont l'apparement est reconnu justifierait que des actions soient engagées auprès du gouvernement haïtien afin que les autorités françaises puissent organiser un rapatriement rapide de ces enfants.

Ces démarches doivent bien entendu être entreprises en toute légalité et transparence : ces familles sont en effet connues des autorités françaises qui sont en mesure de vérifier la réalité des procédures en cours, pour peu que soient engagés d'urgence les moyens nécessaires au traitement de ces dossiers.

Je vous demande donc de prendre au plus vite les mesures qui s'imposent pour que ces enfants en cours de procédure d'adoption qui ont déjà reçu un apparement puissent rejoindre en France leurs familles.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.



Martine MARTINEL
Députée de la 4^{ème} circonscription de Haute-Garonne
Conseillère générale du Canton Toulouse 3